Déclaration de sinistre

Individuelle Accident Scout

Paris, le 30.07.2024

Assuré (Victime)

Nom: DE BOISHERAUD
Prenom: Foucauld
Date de naissance: 16.11.2007
Téléphone: None
Email: /
Adresse: 24 avenue du Louvre
Code Postal: 78000
Ville: VERSAILLES
Numéro contrat: AT880039

Parents (ou personne responsable)

Nom: DE BOISHERAUD
Prenom: Aymeric
Email: ay.deboisheraud@gmail.com
Téléphone: 0675312917
Adresse: 24 avenue du Louvre
Code Postal: 78000
Ville: VERSAILLES

Accident

Date: 21.07.2024
Heure: 18:00
Lieu: Chateau de Rambuteau - 71120 Ozolles
Nature de l'activité: Grand jeu
Mode transport du blessé: Aucun
Intervention chirurgicale Au bloc opératoire
Point de suture 2
Hospitalisation (jours) 0
Suite Retour au camp

Circonstance: Lors du grand jeu le dimanche 21 juillet, 2 scouts, dont Foucauld, se sont affrontés pour récupérer une branche. Une ramification sur cette branche a percé la main de Foucauld. Plaie désinfectée et bandée par la maitrise mais absence de consultation médicale. Pansement changé par la maitrise le 23 juillet.

Dommages / Nature des lésions: Retour de camp le 26 juillet au soir et constatation par les parents d'une grosse inflammation sur la plaie. Consultation aux urgences à l'hôpital des franciscaines à Versailles le 27 juillet matin : le Chef de service de garde ne souhaite pas intervenir lui-même directement et prend rdv pour le lendemain dans un service spécialisé. Intervention à l'hôpital de Trappes dans le service de l'ICMOP (Institut de Chirurgie de la main de l'Ouest Parisien) au bloc opératoire le 28 juillet matin. Lésion : plaie profonde sur la main droite entre le doigt 1 et 2 de longueur 1,5 cm. Présence d'un corps étranger (bois) de plus d'1 cm dans la plaie qui a été extrait lors de l'opération. Plaie post-opération : plaie laissée libre en partie médiane et suturée à chaque extrémité par 2 points de suture.

Signature du déclarant

Fait à: /
Fait le: 30.07.2024
Organisation: AGSE
Prénom: Jean-François
Nom: PETIT
Groupe: GPE 1re VERSAILLES
Fonction: CHEF_GROUPE